



TOURNOI REGIONAL du TT LOPERHET Dimanche 30 avril 2017

Le club de Tennis de Table de LOPERHET vous invite à participer, le dimanche 30 avril 2017 à son 13^{ème} tournoi de Tennis de Table. Il se déroulera dans les salles omnisports et spécifiques de LOPERHET sur 32 tables. De nombreux lots en espèces, nature, coupes et trophées d'une valeur de 2500 € environ récompenseront les meilleurs joueurs des tableaux.

REGLEMENT

- Article 1 : Les résultats seront transmis à la L.B.T.T afin d'être comptabilisés dans le S.P.I.D.
- Article 2 : Le Tournoi se dispute en 11 tableaux, par poules de 3 joueurs au 1^{er} tour (2 qualifiés).
- Article 3 : Tous les pongistes peuvent s'engager sur 2 tableaux.
Les féminines doivent obligatoirement s'engager au moins dans un tableau féminin.
- Article 4 : Tableaux, catégories, heures, droits d'engagement (Voir ci-dessous).

A – TOUTES CATEGORIES (> 1500 points) – 13h30 : **7 €**

B – 1200 à 1799 points – 9h00 : **7 €**

C – 800 à 1499 points – 11h00 : **7 €**

D – NC à 1199 points – 8h00 : **7 €**

E – NC à 899 points – 10h00 : **7 €**

F – NC à 599 points – 8h00 : **7 €**

G – FEMININES TOUTES CATEGORIES – 15h00 : **7 €**

H – FEMININES NC à 999 points – 13h00 : **7 €**

I – MINIMES/CADETS GARCONS ET FILLES – 12h00 : **6 €**

J – POUSSINS/BENJAMINS GARCONS ET FILLES – 14h00 : **6 €**

K – VETERANS – 15h00 : **7 €**

L – DOUBLES (Total < 3100 pts) – Si l'horaire le permet.

Tableaux Seniors : 12 € les 2. Tableaux Jeunes : 10 € les 2.

- Article 5 : Le tournoi est placé sous le contrôle de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table.
Le Juge- Arbitre de la compétition sera Jean-Philippe PERROT.
- Article 6 : Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Toutefois, si l'horaire le permet la finale du tableau TOUTES CATEGORIES pourrait se jouer au meilleur des 7 manches.
- Article 7 : A leur arrivée, les joueurs doivent se faire pointer à la table d'arbitrage afin de participer aux différentes épreuves.
- Article 8 : Appel des joueurs ¼ d'heure avant l'horaire, le scratch sera prononcé après 3 appels.
- Article 9 : Le club décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes, etc.... dont pourraient être victimes les joueurs.
- Article 10 : Il n'y aura pas d'interruption à midi (Boissons, sandwiches, merguez, frites, etc.... seront à votre disposition sur place).
- Article 11 : Le tirage au sort aura lieu le samedi 29 avril 2017 à partir de 14h00.
Aucun engagement ne sera accepté par la suite.
- Article 12 : Les inscriptions se feront par internet : www.ttloperhet.fr ou par téléphone **pour le samedi 29 avril 2017**, au plus tard à 12 h00 à :

➤ **Pascal LAURANS – 5 rue Saint Léonard – 29470 LOPERHET**
Téléphone : 06 16 72 19 48 ou 02 56 31 69 70